



Janvier 2006

Le caractère énigmatique des ingéniosités du consultant

Par Nicole MENCACCI, enseignante en Sciences de l'Éducation Université de Provence.

Mots-clé : exercice de la consultance, ingéniosités éducatives, énigme, référentiel d'évaluation, référentiel de formation

Cette contribution souhaite prolonger une réflexion menée dans le cadre d'une recherche, objet d'une thèse (2003), qui a identifié et caractérisé des habiletés éducatives particulières. Ce sont celles qui sont mises en œuvre par des professionnels, à ces moments précis, successifs et fugitifs, où il s'agit d'accompagner des personnes en situation d'apprentissage pour qu'ils remanient leurs conceptions, connaissances ou compétences antérieures, et s'en approprient de nouvelles. De tels moments sont fréquents dans l'exercice concret de la consultance, en organisation ou dans le milieu de l'entreprise.

Le propos est ici double. Il est d'une part de caractériser les deux types d'habiletés auxquelles le praticien peut avoir recours pour susciter et soutenir la disposition des personnes à cheminer vers le nouveau : des habiletés prudentes - capacité à saisir l'instant opportun (intelligence du Kairos) -, et des tours habiles - capacité à ruser (pensée Mètis).

Il est d'autre part de montrer que ces habiletés, qui se déclinent chacune en catégories, se spécifient en ce qu'elles sont endogènes, incorporées beaucoup plus qu'abstraites, et qu'elles sont sous-tendues par une pensée très peu dissociable du faire, en partie non verbale et souvent non consciente. En outre, elles sont incarnées, agencées en situation sur le mode intégratif et non pas additionnel, et de manière unique par chaque professionnel. Et de plus, les deux types d'habiletés se combinent chaque fois de manière nouvelle et imprévue pour constituer une ingéniosité.

Ces ingéniosités éducatives particulières, ingéniosités de l'instant, échappent ainsi à toute possibilité de définition close et universelle. Leur caractère énigmatique amène donc à poser la question suivante : si ces catégories d'habiletés peuvent constituer des référentiels d'évaluation de pratiques de consultance, peuvent-elles pour autant constituer des référentiels de formation ?